



Info Délits Plus

Décembre 2014

Division prévention criminalité



Mesdames, Messieurs,

En cette fin d'année, c'est l'heure des bilans et en guise d'introduction, je vais commencer par vous remercier.

Vous avez été très nombreux à répondre au sondage organisé par la Faculté de droit et des sciences criminelles il y a plus d'une année. Votre participation était impressionnante et cela montre à quel point le concept Police Population est actif. Le mémoire de criminologie de Mlle Barrense-Dias Yara, maintenant public, est à disposition sur notre site <http://www.vd.ch/themes/securite/prevention/memoire-concept-police-population>.

Ce sondage nous conforte dans nos efforts. Vous avez été très nombreux à dire que vous appréciez nos messages, surtout les Info Délits et beaucoup d'entre vous partagent avec votre entourage nos informations.

D'ailleurs, le concept se porte bien, très bien même. De plus en plus de communes veulent adhérer au concept et les gérants de sécurité croulent sous le travail. Beaucoup de citoyens nous sollicitent pour faire des analyses sécuritaires.

Nous cherchons constamment à améliorer l'impact de nos messages par leur pertinence mais aussi leur diffusion. Notre but est d'être entendus par tous les publics. C'est pourquoi nous faisons de gros efforts pour être présent sur les réseaux sociaux, avec de nombreuses publications sur Facebook, Twitter et Instagram.

De même, nous cherchons à améliorer notre visibilité sur Internet, sans oublier notre application.

Continuons à développer cette proximité, continuons à travailler main dans la main, c'est le seul moyen de lutter efficacement contre la délinquance. Et pour améliorer encore notre efficacité, informez-nous !

L'exemple des cas des cambriolages du crépuscule est intéressant. Plus vite un lésé informe le 117, surtout s'il a mis en fuite des cambrioleurs, plus efficace sera l'intervention de la police. La transmission de l'information est primordiale.

Civisme ou délation ? Faut-il renseigner la police ?

La délation est un acte intéressé et méprisable dont le but est de nuire.

En revanche, signaler à la police que des malfaiteurs viennent de fuir à bord d'un véhicule, portant telle plaque d'immatriculation, après avoir fracassé la vitrine d'un commerce, ou qu'un individu est en train de pénétrer dans la maison voisine par la porte-fenêtre de la terrasse, relève d'un acte élémentaire de civisme.

La police constate tous les jours que des témoins de délits ou de comportements éminemment suspects ont hésité, voire négligé de l'en aviser.

Et pourtant, les renseignements fournis par le public sont très utiles à nos analystes criminels, qui, quotidiennement, compilent de nombreuses données pour tisser des liens entre les délits et aider les enquêteurs. Cela permet, au niveau Suisse et international, de



Info Délits Plus

Décembre 2014

Division prévention criminalité



démasquer et d'interpeller les malfrats. Toute information est utile, la plus insignifiante soit-elle.

Les données ainsi recueillies sont bien sûr traitées en toute confidentialité.

Vos observations sont importantes, utiles et peuvent sauver une vie ou protéger des biens; les vôtres peut-être !

Merci de votre précieux concours !

Enfin, continuons à développer nos réflexes sécuritaires, mais sachons raison garder. Avoir à l'esprit qu'il ne faut pas aller faire du shopping avec toutes ses cartes de paiement et verrouiller sa porte d'entrée ne doit pas nous rendre excessivement craintif. Au contraire, savoir comment se prémunir des délinquants et protéger ses biens doit nous permettre de mener nos activités quotidiennes sereinement.

Je vous souhaite un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année, l'esprit le plus serein possible. Je joins aussi une pensée sincère à tous celles et ceux dont le cœur aurait mille raisons d'être en peine.

Gaudard P-O

Chef Div prév crim



Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant, <http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information>

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Région Est, Aigle : [Adj Borloz Christian](#), 021 557 88 05

Région Ouest, Bursins : [Adj Genton Etienne](#), 021 557 44 66

Région Nord, Yverdon : [Adj Mermoud Willy](#), 024 557 70 27

Région Lausanne Ouest : [Adj Perruchoud Gilles](#), 021 644 83 36

Région Lausanne Est : [Ipa Bourquenoud Christian](#), 021 644 82 77